



ACCOMPAGNER ~ HÉBERGER ~ LOGER

MEMBRE GROUPEMENT DES POSSIBLES

CHRS LOGIS DES COLLINES

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

GROUPEMENT DES POSSIBLES


l'Oiseau Bleu
HÉBERGEMENT ET INSERTION


Le Relais
Ozanam
ACCOMPAGNER ~ HÉBERGER ~ LOGER


CULTURES
DU CŒUR
ISÈRE


CYCLES & GO
LA SECOURS 116 DU 

www.groupermentdespossibles.org

MERCİ A NOS FINANCEURS



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Relais Ozanam est un membre fondateur du Groupement des Possibles

Le Groupement des possibles est né de la volonté de 4 acteurs associatifs issus de l'économie sociale et solidaire de se réunir pour proposer une offre de services élargie aux personnes en situation de vulnérabilité sur le bassin grenoblois et plus largement sur le département de l'Isère.

Ainsi, en octobre 2018, L'Oiseau Bleu, Le Relais Ozanam, Cultures du Cœur et Cycle & Go ont fait le choix d'unir leurs expertises complémentaires pour, ensemble, développer un projet commun qui dépasse l'approche segmentée et cloisonnée des dispositifs classiques et promouvoir une logique de parcours de vie. Fortes de leur histoire, de leurs expériences partagées et d'une coopération soutenue, ces 4 associations mettent aujourd'hui en commun leurs compétences pour répondre aux besoins dans leurs diversités d'expression et proposer des actions innovantes autour de :

Un panel de services d'accompagnement : social, parentalité, emploi, santé, médiation culturelle ;

L'insertion par l'activité économique ;

La gestion de structures d'hébergement et de logements adaptés ;

L'innovation sociale : vieillissement et précarité, promotion du travail pair, soutien à la participation des personnes en situation de précarité.

Aujourd'hui, le Groupement des possibles se positionne comme un acteur privilégié pour proposer des réponses adaptées en matière d'accompagnement et d'hébergement des publics en situation de vulnérabilité :

Plus de 2 500 personnes accompagnées chaque année dont 60 % d'enfants ;

Au sein de 6 CHRS / 5 pensions de famille / 4 résidences sociales / 1 crèche / 1 foyer de jeunes travailleurs / 1 chantier d'insertion / divers dispositifs d'accompagnement ;

Par quelques 150 salariés ;

Avec près de 9,7 millions € de budget annuel consolidé.

A partir des valeurs associatives, les associations adhérentes ont intégré trois axes structurants adoptés par le Groupement des Possibles :

L'accès aux droits comme préalable

Le pouvoir d'agir, la citoyenneté, la reconnaissance du savoir d'expériences

L'approche transversale, décloisonnée

Ainsi que 3 principes d'intervention :

Le partenariat

Le questionnement régulier des pratiques

L'accompagnement, la formation des acteurs

Le service en quelque chiffres



Chiffres clé d'activité

13021 nuitées en 2022
 15 personnes entrantes (12 ménages)
 12 personnes sortantes (11 ménages)
 82 personnes accueillies sur l'année
 104.92% Taux d'occupation globale



Ressources engagées

12 places CHRS Insertion
 22 places CHRS Urgence

3 éducateurs spécialisés
 2 accueillants de nuit
 1 animateur socio-éducatif
 1 technicien de maintenance
 1 agent d'entretien
 1 secrétaire polyvalente
 1 cheffe de service
 et tout un groupement !



Evènements marquants

Accueil de 2 stagiaires

Projet Vacances individuel ANCV

Aménagement des nouveaux locaux



Amélioration continue

Evaluation interne
 Atelier soins

Mise en place de supervision intégrant la totalité de l'équipe

Révision des outils d'accompagnement avec les résidents

1. Introduction

2. Statistiques

| | |
|----------------------------|-------|
| Insertion..... | 5-7 |
| Urgence..... | 8-10 |
| Sureffectif..... | 11-12 |
| Le visiteur inattendu..... | 13-14 |

3. Zoom

L'Accompagnement social

| | |
|-------------------------------------|-------|
| L'Urgence de prendre le temps. | 16-17 |
| Prendre soin de soi. | 18-19 |
| Paroles de résidents. | 20-21 |
| Vacances, une bulle d'air. | 22 |
| Maintenance..... | 23 |
| Interview..... | 24 |



NOTRE ANNEE

Cette année 2022, nous avons souhaité sortir de cette période transitoire, peu confortable, liée à la crise sanitaire et à l'extension de l'établissement. Nous parlons aujourd'hui d'une réelle amélioration du lieu, de ses règles... au détriment, sans doute, d'une utopique finalisation.

Il s'agit donc d'un processus où le réaménagement du lieu mais aussi celui des missions, des emplois du temps... sera nécessaire pour faire évoluer l'activité et la qualité des prestations.

L'objectif étant de faire vivre un collectif, encourager les rencontres, les sorties... le retour à une vie « normale ». De ce fait, les 25% d'ETP attribué à l'infirmière ont rebasculé sur de l'accompagnement social global. L'équipe socio-éducative est maintenant composée d'1 ETP animateur et 2,75 ETP de travailleurs sociaux.

A ce jour, 10 places CHRS-Urgence familles, jusqu'à présent dans le diffus, ont réintégré les locaux, ce qui n'est pas sans incidences sur le quotidien. Le collectif qui, de fait, s'est étoffé, nécessite une régulation plus importante. L'équipe socio-éducative s'organise en semaine (avec un temps partiel de secrétariat) sur une amplitude horaire de 8H30 à 20H et le week-end de 9H à 18H.

Nous verrons dans les textes comment certains épisodes compliqués nous ont amenés à retravailler avec les résidents les règles, l'occupation des lieux, le rapport à l'autre... Et notamment à travers les outils d'accompagnement de la loi 2002-2 qui viennent préciser certains aspects du « vivre ensemble ».

C'est également dans ce cadre que l'évaluation interne a été réalisée, menée par Jean-François Cado, chargé de mission au Groupement des possibles, en charge de la qualité.

En effet, depuis 2012, nous sommes engagés dans les démarches d'évaluation interne puis externe. A travers les recommandations de l'ANESM (HAS), nous avons réinterrogé auprès des personnes accueillies et de chaque professionnel, la qualité des prestations et les outils d'accompagnement, avec pour toile de fond « la bienveillance » thème cher à l'ANESM et à chacun de nous.

Cette évaluation a souligné certaines pratiques remarquables en ce qui concerne l'accueil, les efforts de formalisation et la mise en conformité des outils d'accompagnement.

Cette évaluation interne va sans doute être un élément d'appréciation, une phase de diagnostic, pour la mise en place des CPOMS. En 2022, nous avons commencé à réfléchir sur cette contractualisation, aborder les missions des CHRS en lien avec le cahier des charges des CPOM. Il s'agit de pouvoir se projeter sur l'avenir pour élaborer avec l'Etat un « diagnostic partagé » suffisamment satisfaisant pour les différents acteurs. Ce travail sera sans doute plus effectif sur 2023, les CPOMS devant être finalisés pour début 2024.

Pour rappel, le CHRS Insertion dispose de 12 places (tout public) pour 7 unités d'hébergement intra-muros et le CHRS Urgence dispose de 22 places (8 places hommes isolés et 14 places femmes et familles) pour 13 unités d'hébergement intra-muros ou dans le diffus.

CHRS

Insertion

LES CHIFFRES

LES MÉNAGES ENTRANTS

7 personnes entrantes soit 3 ménages :

- ◆ 1 homme seul, auparavant à la rue
- ◆ Naissance d'un bébé
- ◆ 1 couple, auparavant logé chez des tiers
- ◆ 1 femme avec sa fille majeure sortant d'une prise en charge "urgence"
- ◆ 1 enfant mineur logeant auparavant chez sa mère, rejoignant son père

80.3%

TAUX
D'OCCUPATION
INSERTION

LES MÉNAGES SORTANTS

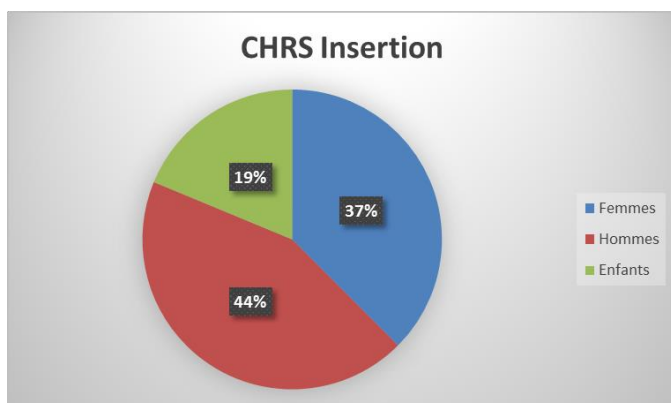
4 personnes sortantes soit 3 ménages :

- ◆ 1 homme seul, reparti à la rue
- ◆ 1 homme seul, relogé dans un logement public de droit commun
- ◆ Une femme seule avec son enfant mineur, relogés dans un logement public de droit commun

TAUX D'OCCUPATION ET DUREE MOYENNE DE SEJOUR

Le taux d'occupation pour 2022 est de 80.37% contre 66.58% en 2021 avec 3520 nuitées réalisées. La durée moyenne de séjour des sortants est de 13.75 mois.

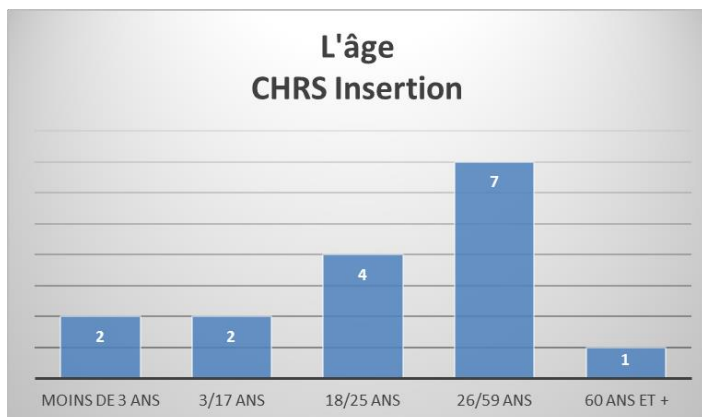
LES MÉNAGES PRÉSENTS



10 ménages sont présents sur l'année soit 16 personnes :

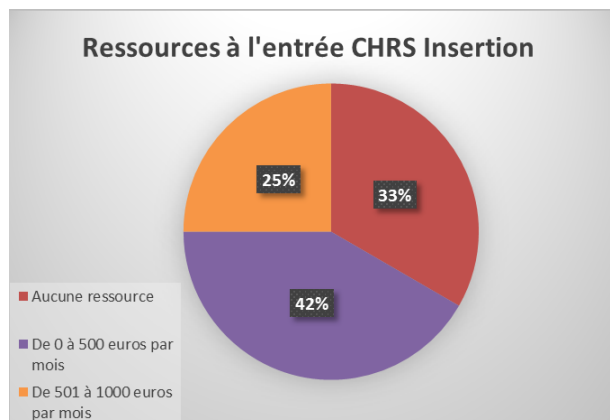
- ◆ 6 femmes
- ◆ 4 enfants
- ◆ 6 hommes.

LES ÂGES



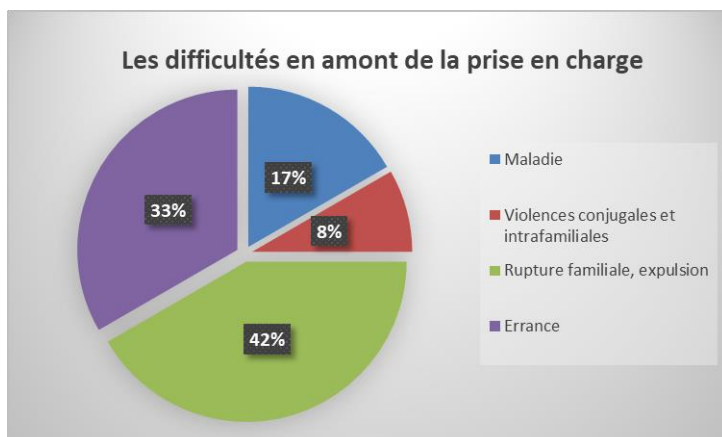
Contrairement aux années précédentes nous passons de 42,57 ans l'année dernière à 38,58 ans pour les adultes.

LES RESSOURCES

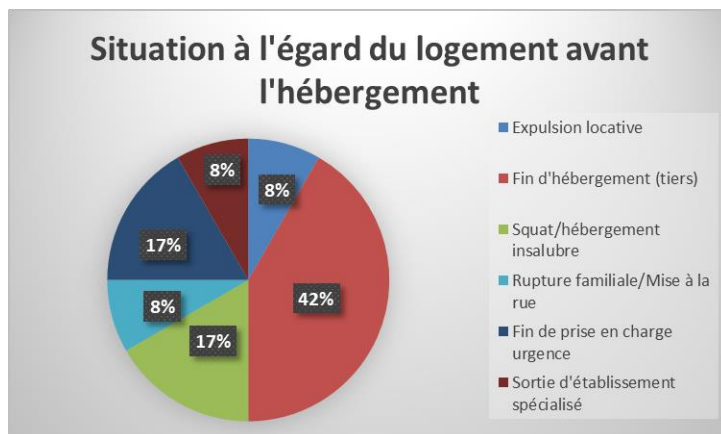


- ♦ 4 adultes ont un revenu lié à l'emploi (2 salaires, 2 ARE)
- ♦ 4 adultes perçoivent le RSA
- ♦ 4 adultes sont sans ressources

LE DOMICILE AVANT L'ADMISSION

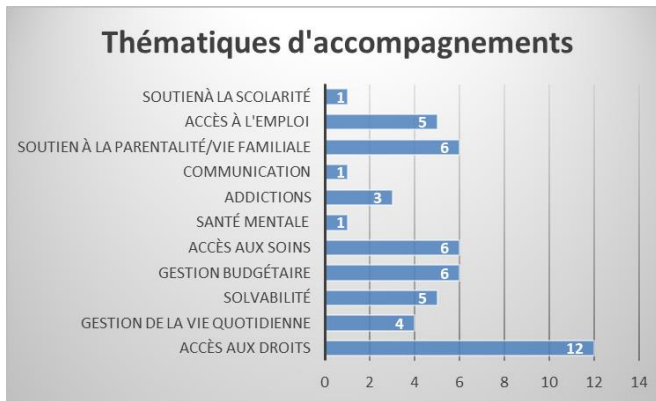


Les ruptures conjugales ou familiales restent les plus grands déterminants de la demande d'hébergement. L'errance ne permet plus de déterminer une origine précise des difficultés. Il s'agit d'une fragilisation globale des parcours de vie bien présente, notamment sous l'aspect d'un manque de soin/de soutien psychologique.

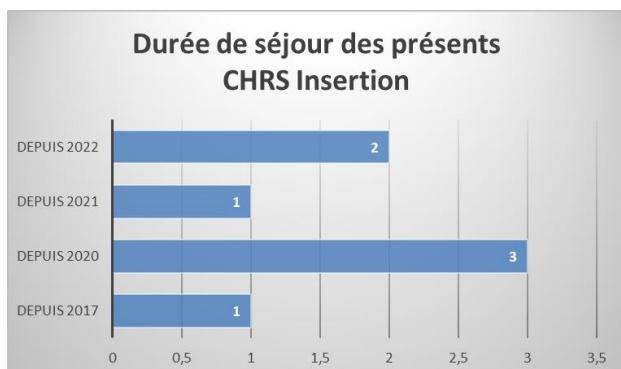
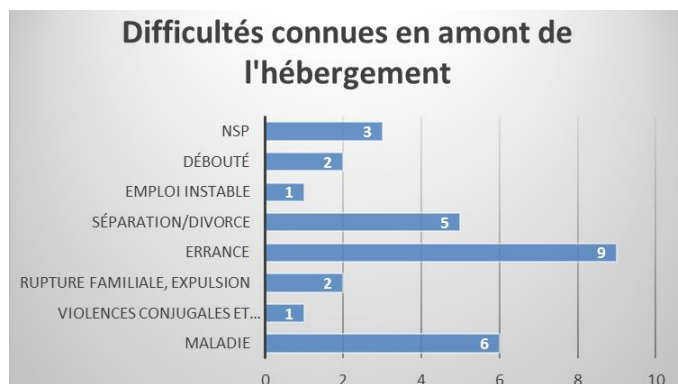


- ♦ 6 ménages sortaient d'hébergement par des tiers (famille/amis...)
- ♦ 1 ménage a été expulsé de son logement
- ♦ 1 ménage sortait d'une résidence sociale
- ♦ 2 ménages sortaient d'un appartement insalubre/ d'un squat.

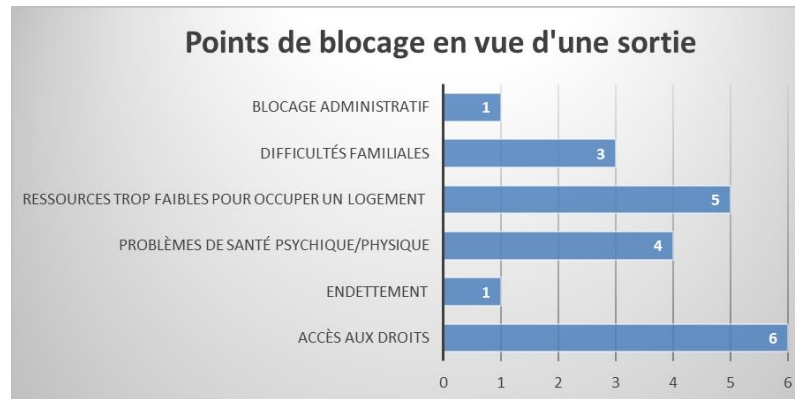
LES THEMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT



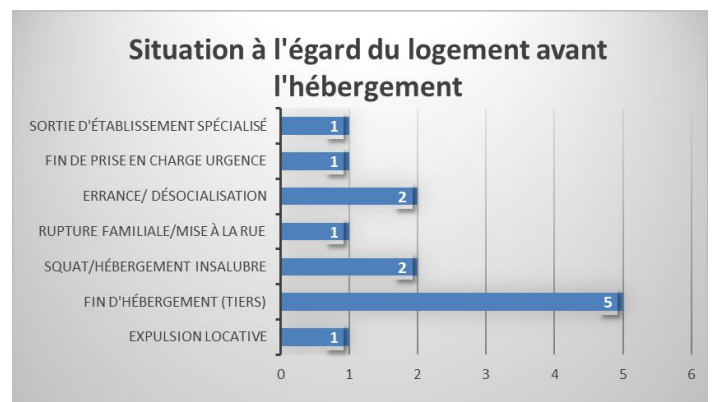
L'accès aux droits est toujours la plus importante thématique d'accompagnement, suivi par la gestion budgétaire, l'accès aux soins (récurrent). Le soutien à la parentalité et la vie de famille, l'accès à l'emploi et la solvabilité occupent également une place non-négligeable dans les accompagnements.



POINT DE BLOCAGE EN VUE D'UNE SORTIE



L'accès aux droits reste le plus problématique des points de blocage ainsi que des ressources trop faibles pour occuper un logement. Problèmes de santé et difficultés familiales sont également très présents.



LES PERSONNES PRÉSENTES AU 31/12/22

12 personnes pour 7 ménages



LA DURÉE DE SÉJOUR DES PRÉSENTS

4 ménages sur 7 sont présents depuis plus de 2 ans.

CHRS

Urgence

LES CHIFFRES

LES MÉNAGES ENTRANTS

Il y a eu 8 entrants cette année et uniquement des hommes seuls :

- ♦ 2 accueils font suite à une expulsion et une fin d'hébergement tiers, pour l'un suite à une rupture familiale, pour l'autre suite à une période d'errance.
- ♦ 3 accueils font suite à une fin d'hébergement chez des tiers, pour l'un suite à un parcours d'errance suite à sa sortie de l'Aide Sociale à l'enfance.
- ♦ 1 accueil a fait suite à un squat et une fin d'hébergement d'urgence suite à une détention
- ♦ 1 accueil a fait suite directement à une rupture familiale
- ♦ 1 accueil s'est réalisé après un parcours d'errance suite à sa sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance

LES MÉNAGES SORTANTS

Il y a eu 8 sortants cette année, uniquement des hommes seuls :

- ♦ 4 sont retournés à la rue
- ♦ 2 sont allés vivre chez des tiers
- ♦ 1 est parti pour un logement public de droit commun
- ♦ 1 est parti pour un logement privé de droit commun

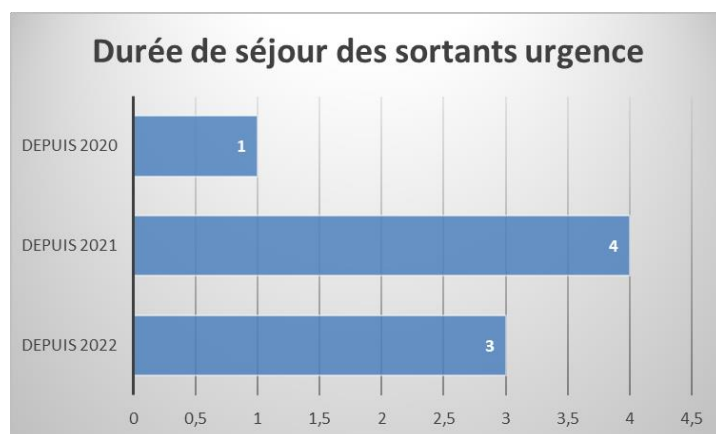
La durée moyenne de séjour des sortants est de 8,82 mois (contre 45,46 mois l'année dernière) car les ménages sortants de cette année étant présents moins longtemps que les résidents sortis en 2021.

TAUX D'OCCUPATION ET DUREE MOYENNE DE SEJOUR

Le taux d'occupation est de 118,3% contre 96,84% en 2021, pour 9434 nuitées réalisées (9501 avec les sureffectifs). La durée moyenne de séjour des ménages encore présents au 31/12/22 est de 40.74 mois.

118.3%

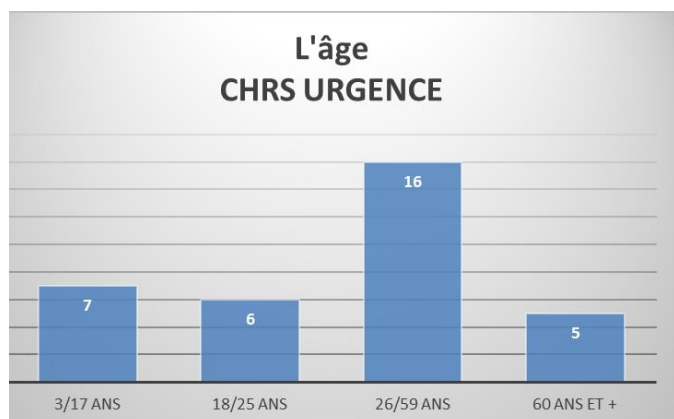
TAUX
D'OCCUPATION
URGENCE



LES MÉNAGES PRÉSENTS

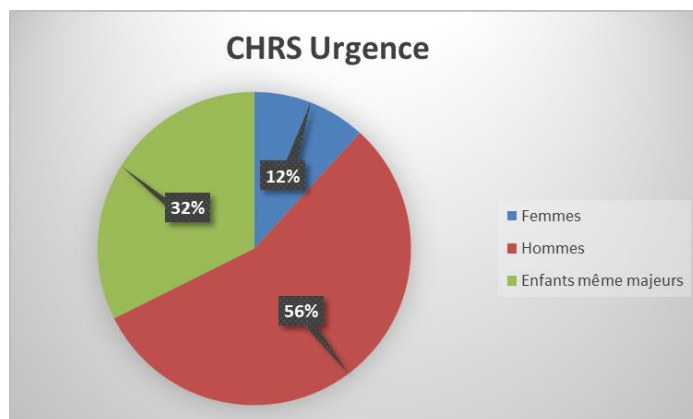
Comme l'année précédente, 34 personnes, hors sureffectif, soit 21 ménages, ont été accueillis en 2022. Sur ces 34 personnes, 26 sont encore présentes au 31/12/22, 8 sont entrantes sur l'année, 8 sont sortantes, 3 d'entre elles sont entrantes et sortantes dans l'année.

LES AGES



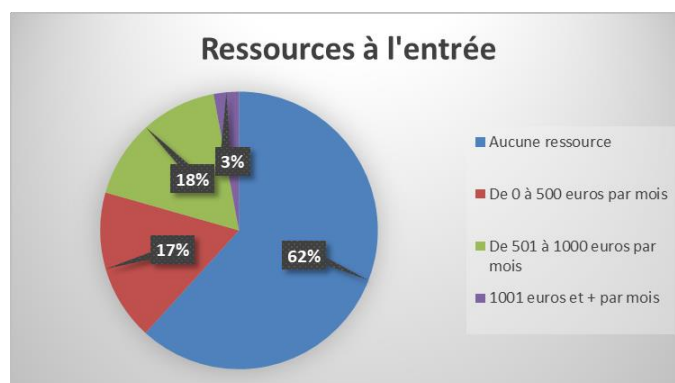
Les moyennes d'âges diminuent légèrement autant pour les enfants que pour les adultes.

LE GENRE



Le pourcentage de femmes accueillies baisse (de 21% à 12%) au profit du nombre d'accueil d'hommes (de 47% à 56%). Nous avons quatre enfants majeurs (2 hommes, 2 femmes)

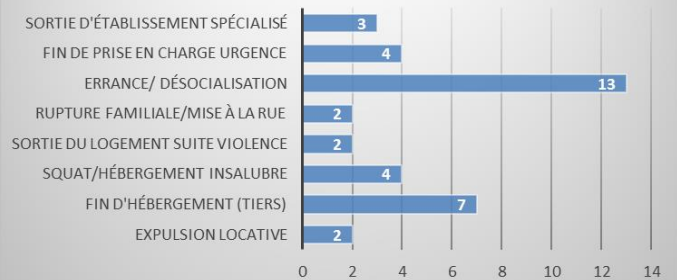
LES RESSOURCES



- ♦ 4 hommes seuls/ménages bénéficient du RSA
- ♦ 3 personnes/ménages ont des revenus liés à l'emploi (Salaire, ARE)
- ♦ 2 personnes/ménages bénéficient de la retraite
- ♦ 4 personnes/ménages bénéficient de pension d'invalidité ou de l'AAH
- ♦ Enfin 21 personnes (contre 22 l'année dernière), soit 8 ménages (11 l'année dernière) n'ont aucune ressources (5 familles et 3 hommes seuls) ce qui représente 62% des personnes accueillies en CHRS Urgence (contre 79% en 2021). Les ménages entrants ont globalement des ressources, même si elles sont faibles.

Nous rappelons que les personnes sans ressource bénéficient d'une aide sociale de subsistance en interne à hauteur de 7 euros par jour et par adulte, de 5 euros pour les 14-18 ans et de 4 euros pour les moins de 14 ans.

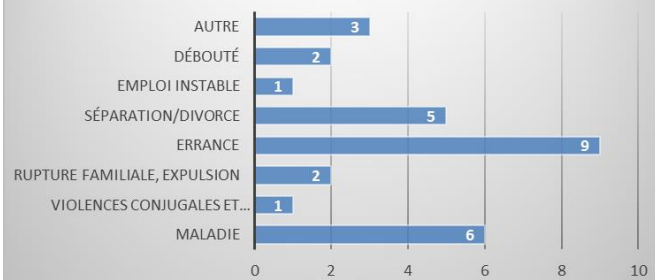
Situation à l'égard du logement avant l'hébergement



La majorité des résidents était hébergées par des tiers ou à la rue à leur arrivée.

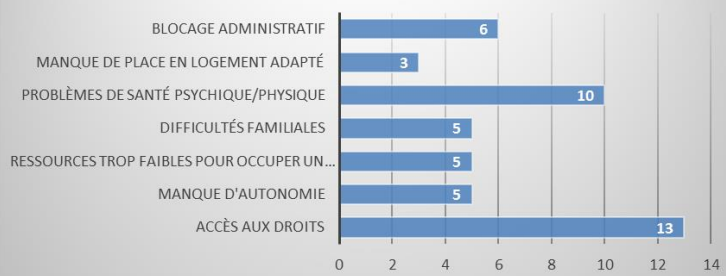
L'errance ici représente 13 ménages (personnes seules) et l'hébergement chez des tiers représentent 7 ménages pour 18 personnes.

Difficultés connues en amont de l'hébergement

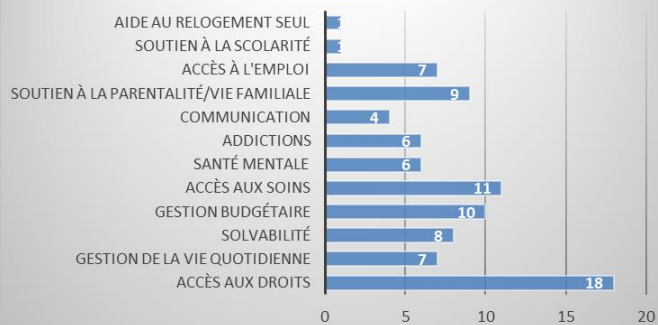


L'errance et la maladie a pris le pas sur les ruptures familiales ou conjugales. L'item "Autre" correspond ici à des hébergements précaires. L'errance ici est perçu comme quelque chose de plus marqué dans le temps que la "situation" qui peut être temporaire, du tableau précédent.

Points de blocage en vue d'une sortie- Urgence

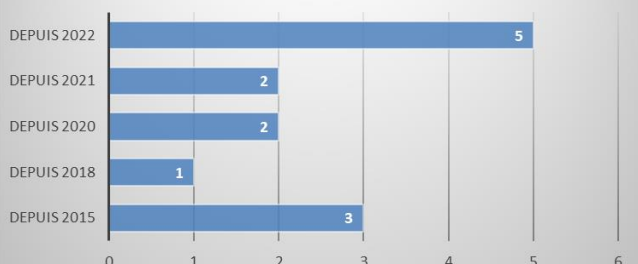


Thématiques d'accompagnements



Les principales thématiques d'accompagnement des résidents sont l'accès aux droits, l'accès aux soins et la santé mentale (en hausse depuis l'année dernière), la gestion des addictions et l'accès à l'emploi. Le soutien à la parentalité / vie de famille, la gestion budgétaire et la solvabilité occupent également une place de choix dans nos accompagnements. La gestion de la vie quotidienne et la communication représentent parfois un soutien non-négligeable.

Durée de séjour des présents au 31/12/22- Urgence



LES PERSONNES PRÉSENTES AU 31/12/22
26 personnes pour 13 ménages

2023



Sur les 13 ménages présents, l'accès aux droits reste le principal frein à un relogement. 5 ménages sont en situation de blocage administratif. Problèmes de santé, ressources trop faibles, manque d'autonomie sont d'autres critères déterminant cette attente. A noter : Nous attendons également des places adaptées (vieillesse/ handicap pour deux ménages).

- ♦ 7 des 13 ménages présents sont là depuis moins de 2 ans (soit 11 personnes sur 26).
- ♦ 1 ménage de 4 personnes est présent depuis 5 ans.
- ♦ 2 ménages soit 3 personnes présents depuis 3 ans.
- ♦ 3 ménages soit 8 personnes sont présentes depuis plus de 7 ans.



ZOOM SUR
L'ACCUEIL EN
SUREFFECTIF



L'accueil en sureffectif

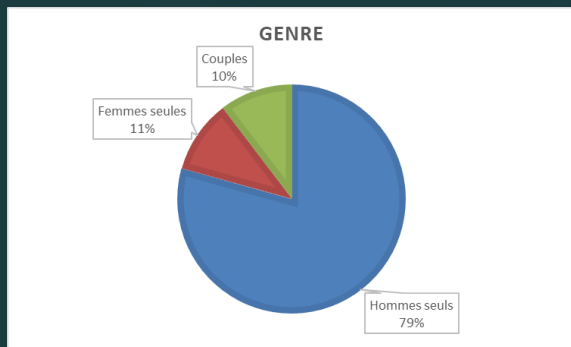
L'accueil en sureffectif a concerné 32 personnes :

23 hommes seuls

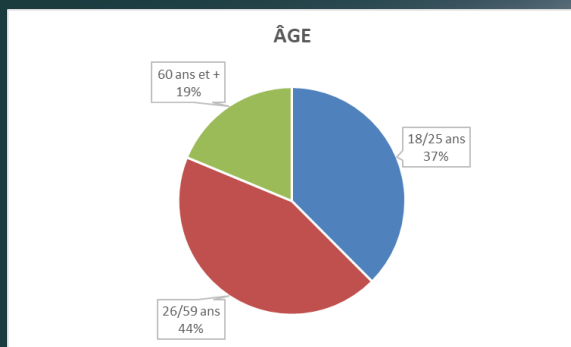
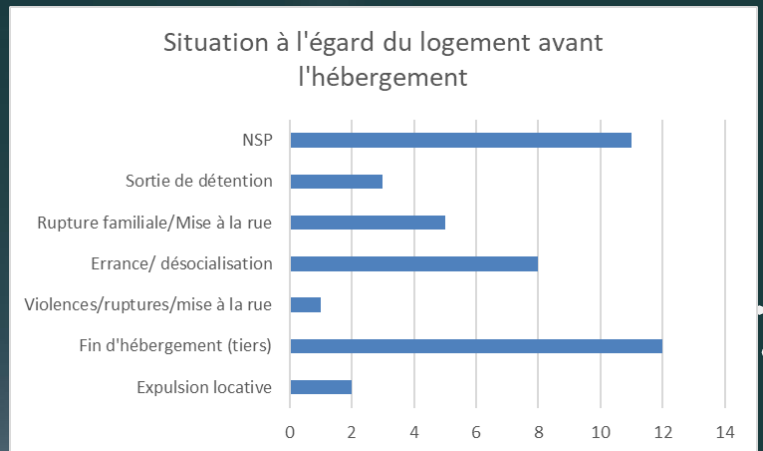
3 femmes seules

3 couples

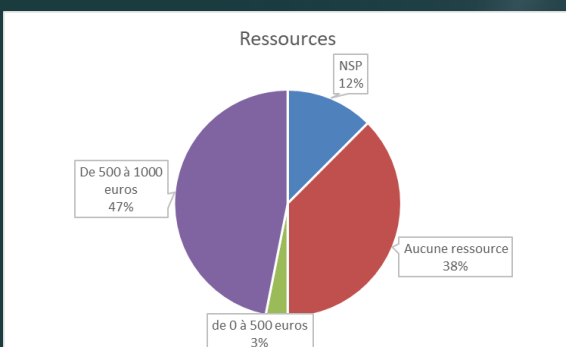
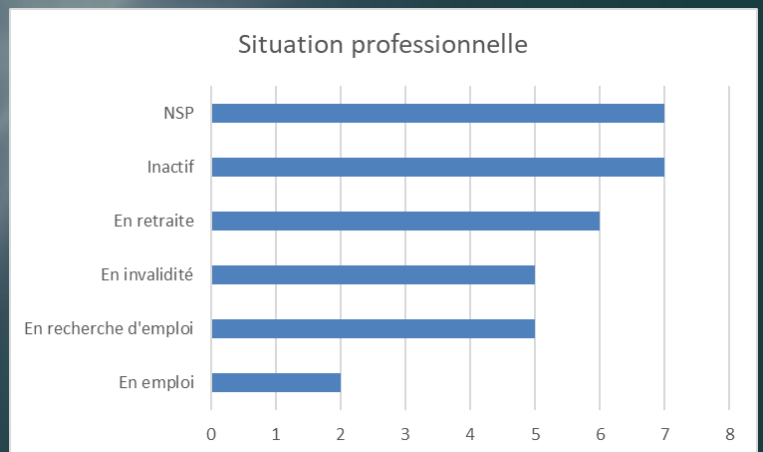
pour 67 nuits au total (durée moyenne de 2 nuits par accueil réparties entre 1 à 4 nuits maximum)



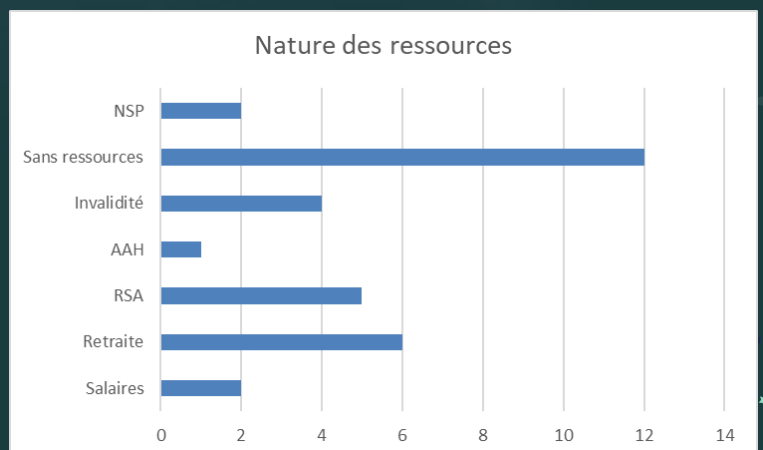
Peu de couples et de femmes seules se présentent dans le cadre de l'accueil en sureffectif.



Moyenne d'âge de 38.81 ans



La moitié des personnes accueillies disposent de ressources.



Le Visiteur Providentiel

En 2022, nous avons reçu 32 personnes sur un accueil dit « en sureffectif ». Parmi elles, des ménages isolés principalement (hommes ou femmes) mais aussi quelques couples, à qui il est offert une solution de dépannage en réponse à un besoin d'hébergement urgent et même dans certains cas, vital.

Ce chiffre représente près de la moitié des personnes accueillies. Par le passé, ces accueils se faisaient quasi exclusivement en direct (des demandeurs venant physiquement et directement solliciter de l'aide auprès des professionnels du Logis des Collines) et de manière spontanée, voire totalement improvisée. Aujourd'hui, ils tendent à se structurer et à s'organiser davantage en amont avec l'intervention des partenaires associatifs ou institutionnels rattachés au territoire de Voiron.

Ce qui a toujours représenté une porte de secours « officieuse » et non reconnue est devenue avec le temps une bonne adresse incontournable où certains acteurs nous orientent leurs « situations encombrantes » ... au point d'oublier parfois que cet accueil sur un canapé n'est pas une vraie place d'hébergement, au sens financier du terme. Il n'en demeure pas moins que le bouche à oreille en est devenu au fil du temps le meilleur promoteur.

Pour rappel, la durée de ces accueils n'excède généralement pas 3 nuitées consécutives. Le cas échéant il peut être envisagé de multiplier les courts séjours sur quelques semaines en fonction de la situation et du projet à court terme du ménage. Ces accueils mobilisent l'ensemble des salariés du Logis des Collines, quelle que soit la place occupée. C'est donc l'affaire de tous.

Ils concernent aussi les résidents qui de fait se retrouvent impactés par l'occupation de « leur » salle commune. Contre toute attente, la plupart d'entre eux ont un regard plutôt ouvert et compréhensif sur le fait que notre lieu conserve sa fonction première de mise à l'abri. Certains reconnaissent qu'ils auraient apprécié cette main tendue quand ils étaient eux même dans cette situation de survie. D'autant que certains ont été accueillis en sureffectif avant l'orientation sur un appartement d'urgence.

Cette évolution des besoins de réponse immédiate aux carences d'hébergement sur le territoire nous a obligé à enrichir notre réflexion sur cette question de l'accueil en sureffectif.

Malgré les contraintes de nos nouveaux bâtiments -bien que beaucoup plus spacieux et fonctionnels que les anciens- nous nous efforçons d'offrir des conditions de confort spartiates mais dignes aux personnes que nous accueillons, en leur offrant la possibilité de se restaurer, faire une (petite) toilette à défaut d'une douche, et passer une nuit au chaud, dans le respect de leur intimité.

L'accueil relationnel est également prépondérant. En l'occurrence il repose sur une évaluation basique de la situation globale, ceci afin de mieux cibler les besoins quand il semble nécessaire et pertinent de le faire et si la personne nous y autorise. Même si cet accueil est avant tout humanitaire, au sens que « l'humain répond à l'humain » il tend aussi à s'inscrire dans la relation d'aide même modeste plutôt que dans la seule assistance.

Cependant, l'accompagnement social en tant que tel reste souvent limité au fait d'appeler le 115 pour entamer ou renouveler une demande d'hébergement, ou à se mettre en lien avec le service social référent afin de faire le point sur les éventuelles perspectives à court terme.

Ces accueils perdurent depuis de nombreuses années au Logis des Collines et traduisent un partage de valeurs fortes au sein de notre équipe. Indéniablement ils ont permis de faire évoluer nos postures et nos consciences professionnelles.

En effet, quelles que soient nos belles et nobles intentions, nous mesurons que dans la plupart des cas, les personnes retournent à la rue ou sans solution immédiate après leur séjour chez nous. Nous n'avons pas de pouvoir magique malheureusement et ne devons en aucun cas nous sentir coupables ou responsables. Et c'est bien là que le bât blesse !

Au mieux avons-nous le droit de nous sentir impuissants, émus et révoltés.

Cette prise en compte de nos affects et de nos émotions et un enjeu de taille au niveau de notre équipe (mais d'autres aussi sans doute comme les résidents ?) car il ne faut pas perdre de vue que nous intervenons dans un cadre professionnel. A ce titre, l'adoption d'une posture et d'un discours partagé (quels que soient nos rôles ou fonctions respectives) est un facteur déterminant dans la bonne réalisation de ce type d'accueil, en conflit parfois avec nos convictions personnelles les plus ancrées.

Si nous sommes trop sensibles et exagérément touchés par les situations singulières au point d'en perdre toute mesure -et toute posture- le risque demeure de laisser poindre l'illusion chez l'autre qu'un hébergement plus pérenne dans nos murs serait possible.

A ce titre la référence au cadre posé dans le règlement de fonctionnement (que les personnes signent à leur arrivée) est à la fois rassurant pour les personnes (elles savent à quoi s'en tenir !) et protecteur pour l'équipe. C'est à partir de nos hésitations vis-à-vis de ce cadre que des conflits peuvent apparaître et laisser les fantasmes/malentendus s'exprimer vertement. Il nous appartient donc de rester vigilants en permanence sur cette question.

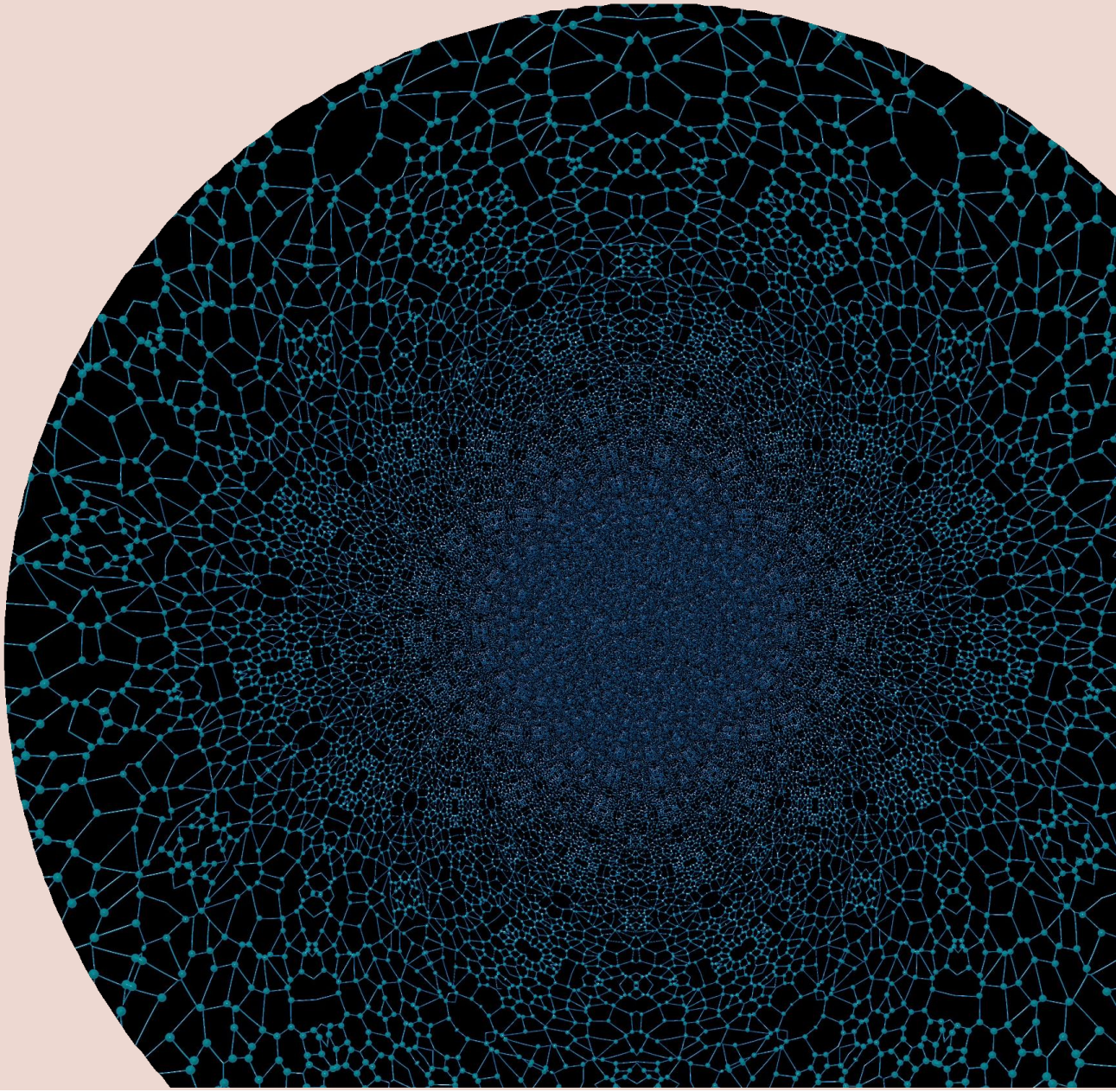
Fort heureusement les personnes partent le plus souvent sans ressentiment. Certaines nous gratifient même de chaleureux remerciements, témoignages précieux qui nous font penser que le peu sera toujours mieux que le rien.

Enfin, étant donné que ces accueils occupent beaucoup de place dans nos murs et dans nos esprits nous sommes à la recherche en ce moment d'une nouvelle dénomination que ce terme de « sureffectif » que nous jugeons inapproprié par son côté déshumanisé.

La personne dite « en sureffectif » ne serait-elle pas finalement le « visiteur providentiel » que nous attendons sur le pas de la porte tout en lui laissant une place libre à notre table tous les jours, au cas où.

Gregory Girerd, éducateur spécialisé

ZOOM SUR
L'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL





La société évolue, nous vivons dans une époque où l'immédiateté est omniprésente ; Un message, un appel, un mail, une question, attendent une réponse rapide, si ce n'est instantanée. L'attente n'est plus tolérable. Remettre à demain est une aberration. Le vide demande à être comblé, pas de répit, pas de rien.

Cette course contre la montre prend de plus en plus de place dans nos accompagnements ; lors de rencontres institutionnelles de nouveaux termes apparaissent, nous pressant d'accompagner les personnes vers une sortie rapide.

Les accompagnements que je réalise sont rythmés par les démarches qui s'enchainent, qui aboutissent ou non, qui traînent dans la longueur ou non, et c'est sur cela que d'aucuns me diront si j'emploie mon temps de travail efficacement.

Mais cette injonction à la sortie si elle est réalisable, est-elle bénéfique pour les personnes accompagnées ?

Quels sont les motifs d'un séjour qui dure, pouvant être considéré comme « anormalement long » ? Il est certain que le délitement des administrations est à prendre en compte. En effet, chaque sollicitation à ces dernières induit un délai de réponse long, lorsque réponse il y a. La situation de la personne est à l'arrêt, dépendante de ce courrier qui n'arrive pas. Ce fait est connu de tous, mais il semble qu'une évolution vers une amélioration des services prendra... du temps. Dans un rapport d'activité précédent, ce point a déjà été l'objet d'un écrit rédigé par l'un de mes collègues, je ne m'y attarderais donc pas davantage.

Nous ne parlons pas non plus des personnes qui du fait de leur situation administrative s'engagent dans un séjour qui durera plusieurs années.

Pour autant, il est un autre fait qui semble profondément inscrit dans les valeurs de la travailleuse sociale que je suis et probablement beaucoup moins dans celles d'autres sphères.

Ma formation m'a appris que mon travail et l'accompagnement que je propose, sont basés sur la rencontre. Rencontre qui parfois prend du temps, notamment pour toutes ces personnes isolées et en rupture, ayant parfois un passif avec les services sociaux.





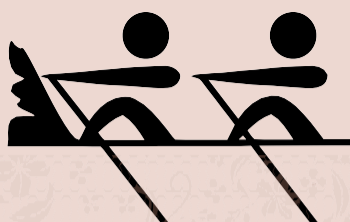
Qu'il est lent le chemin vers la confiance, où l'on peut confier les choses que l'on aimerait oublier, un peu comme cette dette de 20 000 euros qui attend tranquillement sous le tapis, cette dépendance qui empêche tant de choses, cette angoisse qui n'autorise plus à sortir hors de chez soi ...Se sentir en confiance avec l'autre ne se décrète pas, laissons-nous donc le temps d'apprendre à nous connaître, donnons-nous le temps de nous sentir bien ensemble.

Le rythme s'impose de lui-même car il appartient avant toute chose à la personne accompagnée. J'ai d'ailleurs pu observer de remarquables réactions de rejet de l'accompagnement lorsque celui-ci n'est pas tout spécialement élaboré pour la personne telle quelle est. Ainsi je suis convaincue qu'il n'existe aucun mode d'emploi pour accompagner.

Je doute fort qu'une personne soit prête parce que c'est ce qui lui est demandé ; peut-on se sentir écouté, reconnu, accepté dans sa singularité s'il on est brusqué ou projeté dans cette culture de l'urgence dans le travail social ?

La temporalité de la personne accompagnée, la nôtre, celle des partenaires, des administrations, s'entremêlent, parfois se conjuguent et parfois s'entrechoquent. Donner du temps, gagner du temps, c'est aujourd'hui l'un des paradoxes du travail social.

Elise Marmonier, éducatrice spécialisée



Prendre soin de soi

Pourquoi proposer un atelier soin aux personnes hébergées ?

Cette idée émane du dernier Conseil de Vie Sociale en date du 7 Juin 2022. Lors de ce temps de parole et d'échange est ressorti le besoin de prendre du temps pour soi et se retrouver en collectif par le biais du soin. Par mon passage furtif au Logis, j'ai observé et discuté avec les résidentes notamment autour de cette question qui revenait souvent dans nos échanges.

Prendre un temps pour soi, pour se retrouver, pour s'évader l'espace de quelques instants c'est ce dont certaines femmes ont besoin. Doit-on s'abstenir de prendre soin de soi du fait de sa situation de précarité ?

« Ce temps me permettra d'avoir un temps pour moi avant de penser à mes enfants, aux autres, à trouver de la nourriture. » Madame T.

« Depuis mon arrivée, je n'ai jamais pris le temps de prendre soin de moi physiquement. Je me souviens qu'avant, me préparer, me maquiller jouait un rôle important dans ma manière d'être dans la journée. » Madame M.

En collaboration avec une socio-esthéticienne, ce projet s'est pensé, construit et mis en place depuis le 10 décembre 2022. A la suite de cette première séance, un temps d'échange a été pris avec les résidentes pour recueillir leur parole et leurs ressentis :

« Enfin, nous avons pu nous retrouver entre femmes, rigoler, discuter dans un moment de détente où nous prenons soin l'une de l'autre. » Madame Z.

« Je me sens beaucoup mieux, plus légère, moins fatiguée physiquement même si les préoccupations reviennent plus tard. Surtout n'abandonnez pas ce projet qui nous apporte beaucoup. » Madame M.

Au vu de l'enthousiasme, des sourires et des retours, nous poursuivons ce projet de manière ponctuelle pour offrir un espace dans lequel elles ne pensent qu'à elles pendant une matinée, mettant de côté les préoccupations quotidiennes et la réalité de leur situation. Ce projet s'inscrit dans nos missions d'accompagnement en lien avec la revalorisation de soi.

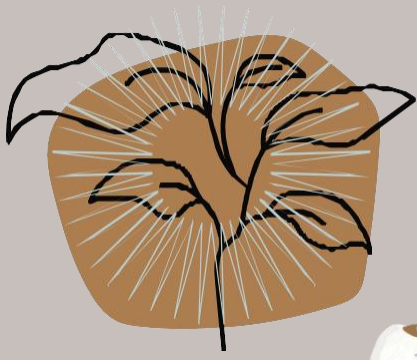
De plus, ce temps d'échanges entre les résidentes a permis de renforcer les liens entre elles. Durant ce temps, elles ont pu partager des confidences, des conseils sur leur beauté, l'éducation des enfants, la vie de couple et échanger des savoirs sur bien d'autres sujets. Ce moment de partage a suscité beaucoup de gaieté et de complicité entre elles.

Prendre soin de soi, de sa santé physique mais aussi émotionnelle permet de se sentir plus confiant, engagé et posé dans une société exigeante.

Soigner son apparence et prendre soin de soi sont nécessaires pour tous. Je finirais par citer Corinne MAYER afin d'illustrer ce propos : « Prendre soin de soi est loin d'être un luxe. Notre corps est le véhicule de notre âme, si on ne l'entretient pas, il tombera en panne. » Affaire à suivre....

Caillet Stella Stagiaire 2ème année







La parole des résidents

Dans la discrétion d'un bureau ; haut et fort en Conseil de Vie Sociale ; timidement devant élus, financeurs et Maire, à la volée autour d'un café, sur une lettre esseulée, les espaces et les manières de dire ce qui nous travaille (résidents et salariés), ce qui nous anime ne manquent pas au Logis des collines.

Parfois les mots des personnes hébergées (ou leur absence) viendront mettre en lumière une rupture qui ne saura être surmontée, parfois le passage à l'acte viendra dire ce qui ne peut pas l'être et parfois ces mêmes mots créeront des relations de confiance, l'audacieuse rencontre entre deux personnes.

L'année écoulée au Logis des Collines, vous l'aurez peut-être appris, aura été mouvementée. La violence s'est invitée parfois, venant questionner les places de chacun, la relation, les limites.

Ces interrogations, comme tant d'autres, sont venues mobiliser la réflexion de l'équipe et des personnes hébergées.

Le Conseil de Vie Sociale a eu lieu le 7 juin, il était initialement pensé pour mettre à jour les règles de fonctionnement suite à l'extension des locaux. Il faisait suite à un mois de mai teinté de violence, de tension et de conflit. Ce CVS a permis de libérer la parole mais aussi et surtout d'améliorer le quotidien.

De nombreux thèmes ont été évoqués, laissant la place à l'échange, la négociation, la décision parfois. Toutefois, ce n'est pas réellement ce qui s'est dit que j'ambitionne de vous transmettre, mais davantage comment cet espace a été compris et investi par les personnes hébergées.

La volonté de l'équipe a été d'y associer un maximum les résidents tant dans la parole que dans l'acte, ainsi que dans la gestion de la réunion et dans les suites données. En ce sens, il me semble nécessaire de continuer dans cette optique dans notre quotidien et de fait, dans cet écrit ; c'est pourquoi, dans les prochaines lignes, je prendrai la place de scribe et je retranscrirai les propos d'un résident.

- Est-ce que tu peux m'expliquer ce que tu as compris de l'objectif de CVS ?

« C'est une grande réunion où on peut être écouté, on peut aussi parler des règles et les faire changer. C'est important pour les résidents. »

- Quelle a été ta place dans le CVS et après ?

« J'étais présent, j'ai beaucoup parlé. Il y avait un scribe, un médiateur et un maître du temps, mais je ne voulais pas avoir d'autre responsabilité que celle de mes mots.

J'ai également participé à tous les groupes de travail qui ont résulté de ce CVS. Si on ne participe pas à ce qui concerne notre vie, alors on participe à quoi ?

Je relance parfois les professionnels pour savoir où en sont les projets dont on a parlé lors du CVS. »

- Est-ce que tu avais déjà fait un CVS ?

« Non jamais, j'ai été dans de nombreux foyers et dans les autres, c'était « tu suis le règlement et basta ! » ; Par contre j'ai déjà fait des réunions quand je travaillais. Dans les autres foyers si je voulais être entendu, il fallait que je m'impose, que je fasse ma place. »

- Qu'est-ce que tu en as pensé ?

« C'était bien. J'ai pas compris pourquoi vous avez fait tout un foin concernant les tensions et l'ambiance, n'empêche qu'on a pu s'exprimer aussi sur notre ressenti. A l'époque on avait l'impression d'être puni, mais en fait c'est vrai qu'il y avait besoin d'une pause. En parler, ça a permis d'apaiser les choses et de mieux se comprendre. Par contre, faut qu'on se tienne à ce qu'on a dit et que les choses soient faites comme on a dit. »

- Est-ce que tu penses que tu peux t'exprimer à ta guise au logis des collines ?

« Oui, vraiment, mais des fois je dois faire attention à mes propos et je n'ai pas l'habitude »

- Est-ce que tu penses qu'il faudrait améliorer pour libérer la parole au logis ?

« Je pense que tout le monde ne peut pas s'exprimer comme il veut, et que c'est une question de confiance et de représentation, on ne se connaît pas assez. Je pense que des sorties, des balades, des pique-nique ça pourrait aider. Il y a des personnes qui vivent le Logis comme une prison. Mieux se connaître ça permet de faire tomber les tabous. »

- Il y a des choses que tu voudrais dire ?

« Je pourrais écrire un bouquin...

Je voudrais que Laure nous construise une piscine, une piscine olympique !

Plus sérieusement, je pense qu'il faudrait vraiment former les nouveaux éducés sur notre parcours, qu'ils comprennent ce qu'on a vraiment traversé avant d'arriver là. »

XXX et Elise MARMONIER

Résident et Educatrice Spécialisée



Vacances, une bulle d'air



Par le passé, nous organisions des séjours collectifs avec un encadrement qui venait garantir pour chacun de nous (salariés et résidents) une bonne organisation. Mais en terme de pouvoir d'agir, d'approche inclusive...plusieurs questions se sont posées à nous... Auraient-ils choisi ce lieu ? Cette organisation, cette période, cet entourage ? Comment auraient-ils organisé leurs vacances ? Comment les inclure dans leur projet et leur redonner du pouvoir d'agir ?

Comment recréer l'autonomie acquise mais amenuisée sans doute par le non-droit et par l'exclusion, qu'elle soit sociale, familiale, économique, professionnelle ou culturelle ?

Nous savons qu'aujourd'hui l'accès aux loisirs fait partie intégrante de l'accompagnement, qu'il permet de mettre au travail le décroisement des relations et des places. C'est l'occasion de se redécouvrir dans l'interaction, de s'appuyer sur des compétences pas toujours visibles en institution. Cette année, plusieurs résidents nous ont fait la demande de partir en séjour individuel. Nous avons sollicité l'ANCV pour le financement. Le montage des dossiers a permis de construire un projet de vacances qui s'appuyait uniquement sur les souhaits de chacun. Nous avons observé une mobilisation importante et un enthousiasme qui a permis l'aboutissement de tous les projets.

Si les vacances étaient un instant pour penser à autre chose et profiter en famille ? Proposer cet espace demande une organisation en amont, pendant et après.

Voici quelques témoignages de leurs séjours à défauts de vous montrer leurs sourires et leurs récits de vacances.

« Je me suis débrouillé pour découvrir et trouver de nouveaux endroits à visiter. (...) Je garde de très bons souvenirs et je souhaite pouvoir repartir en vacances. » Monsieur M.

« C'était la première fois que je revoyais la mer depuis mon arrivée. J'ai pu profiter de ces vacances qui m'ont permis de me rapprocher de mes enfants, de jouer ensemble, courir, s'amuser dans un autre endroit. On a de bons souvenirs » Madame M.

" J'ai pu prendre de vrais vacances avec ma fille. C'était la première fois que nous étions seuls en vacances hors du foyer. » Monsieur P.

« En vacances on était comme les autres, on est Monsieur et Madame tout le monde. » Madame T.

En tant qu'animateur au sein de la structure, en relation avec mes collègues nous avons noté, dans les jours et semaines qui ont suivi, tout l'intérêt de ces temps qui venaient soutenir les personnes dans une dynamique réelle.

Une dynamique qui s'articule autour de la capacité à faire par soi-même, une valorisation de l'estime de soi, mais aussi de permettre de vivre de belles expériences et de les renouveler.

Patrice Camarasa, Animateur socio-éducatif
& Caillet Stella Stagiaire 2ème année



La mission de maintenance ou comment rendre les murs habitables



Les travaux d'extension et de rénovation de nos locaux durèrent de septembre 2019 à juillet 2021. Ce fut une période de chamboulement autant sur un plan matériel que symbolique. Armés de patience et d'enthousiasme nous avons attendu, professionnels et personnes hébergées, que les travaux se terminent pour enfin retrouver nos marques, « nous poser ».

Passée l'euphorie de la remise des clefs et de l'investissement des « nouveaux » bureaux et « nouveaux » logements nous avons réalisé que les murs, les fenêtres, les portes étaient bien là mais que pour autant les lieux étaient praticables mais pas toujours « habitables ». Le gros du travail a été fait, maintenant il reste à la maintenance la mission d'adapter les lieux aux besoins du public et des professionnels.

Pour ma part, dans un premier temps, ce travail d'aménagement m'est apparu comme une phase de finalisation qui ne prendrait que quelques jours, quelques semaines au plus. La réalité fut tout autre parce que 18 mois après notre entrée dans les locaux rénovés nous sommes sur le point de finaliser pour de bon, cette fois-ci, notre installation.

Nous avons rencontré plusieurs obstacles imprévisibles et de taille : une chaudière et des radiateurs qui rendent l'âme, un standard téléphonique et une connexion internet en déshérence. A ses « gros morceaux » du travail de maintenance viennent s'ajouter une multitude des tâches qui ne tiendraient pas toutes dans un inventaire à la Prévert ou une liste à la Ecco : coller des films occultants sur les fenêtres, fixer les tringles de rideaux et de fenêtres, faire des joints silicone autour des douches et des éviers, fixer des patères et des porte-serviettes, équiper en mobilier les bureaux...et cetera.

Afin de soutenir à notre échelle notre collègue agent de maintenance, ma collègue secrétaire polyvalente et moi avons participé à certaines tâches ayant trait à la maintenance. Pour nous deux, il s'est agi de se charger des relations avec les entreprises et les artisans. Après le rendu des clefs nous les avons sollicités pour des questions de retouches, de défauts, d'oublis ou de malfaçons. Sur le fond, c'est un travail simple mais il demande d'être organisé, fiable et persévérant. Il nous a fallu relancer les artisans, soit directement, soit via l'architecte lorsque nous n'avions pas de réponse ou que des difficultés supplémentaires apparaissaient, évaluer ce qui relevait de notre responsabilité ou ce qui était dans le contrat de réhabilitation/construction, faire réaliser des devis, choisir nos prestataires, gérer les « pannes », s'organiser régulièrement avec les résidents pour accéder à leur appartement en leur présence.

Cette expérience du « rendre habitable » un logement est important sur un plan technique mais aussi symbolique. Le fait que les personnes hébergées trouvent leur logement « suffisamment » aménagé et « vivable » est crucial pour qu'elles puissent l'investir et se sentir respectées, prises en considération. La relation de confiance et d'accompagnement fonctionne d'autant mieux que le logement confié aux personnes les met en conditions d'être sécurisées, respectées, comprises dans leurs besoins.

Aujourd'hui, nous continuons à peaufiner l'aménagement de notre lieu : création de box de rangement en sous-sol, amélioration de l'isolation phonique des bureaux, aménagement des espaces extérieurs...Autant d'initiatives qui donne à ce lieu le sentiment d'être parfois un peu comme chez soi.

Fabrice Lacroix
Educateur spécialisé





Interview avec Fella, agent d'entretien



Pour commencer Fella, j'aimerais que tu m'expliques ton parcours au Relais Ozanam.

J'ai travaillé 3 ans pour le Relais Ozanam comme agent d'entretien avec une agence d'intérim. En 2013, j'ai signé un contrat avec Francis Silvente. Ça fait 13 ans que je travaille au Relais. J'ai travaillé avec tous les foyers du Voironnais. Avant cela j'ai travaillé à domicile chez des personnes âgées, je faisais aussi leur toilette. Je faisais aussi le ménage dans un gymnase.

Du coup, tu travailles avec quelles structures ?

Le Logis des Collines, la Pension de Famille, le FJT et le Logis du Grand Champ.

Combien d'heures fais-tu par semaine ?

Je fais 22 heures



Quel rapport tu as avec les personnes hébergées ? Quels liens ?

Je connais bien les personnes accueillies à la Pension de famille. Je viens plus tôt le matin pour prendre le café avec elles, on discute. Et, il y a des personnes que je connais mieux parce que j'ai pu travailler chez elles, m'occuper de leur logement. Je fais une heure de ménage. Ce sont les personnes qui me paient, la curatelle. Chez certains j'ai fait le ménage pendant plusieurs années.

Quels sont les meilleurs moments que tu as passé au travail ?

Y'en a beaucoup...quand je viens vous trouver au moment du repas, je viens en avance...pour le plaisir...je suis contente avec les gens et les collègues.

Je rigole 5 minutes, je me moque un peu de mes collègues (rires) et après je vais faire mon travail, seule. Je travaille seule. Je préfère travailler seule parce que quand je travaille en binôme c'est compliqué pour moi...ça crée des problèmes.

Est-ce que tu te sens respectée dans ton travail ?

La vérité...C'est une bonne question...les gens me respectent. Quand ils passent, ils disent « pardon », « merci, Madame ». Même pas un mot de travers. Partout, dans tous les foyers, je connais tout le monde. Je parle avec les gens. Je parle avec les collègues. La vérité, souvent on me dit « Fella tu restes boire un café avec nous ? ». Je me sens respectée.

Parfois, je retrouvais des sacs poubelles devant la porte des logements et je les jetais. Après, la Cheffe de service m'a dit « C'est pas à toi de faire ça ». Ensuite, je signalais à chaque fois et les collègues allaient voir la personne.

Je n'ai jamais senti que les chefs se plaçaient au-dessus de moi et que moi j'étais en-dessous. Avec les collègues, je ne me suis jamais sentie la femme de ménage qui serait en-dessous des autres.

Fabrice Lacroix
Éducateur spécialisé





RAPPORT D'ACTIVITE 2022

2 rue général rambeaud, 38500 VOIRON

04 76 67 34 79

logisdescollines@relaisozanam.org

www.groupermentdespossibles.org

Vous ne connaissez pas le Groupement des Possibles?

Suivez nos actions sur nos réseaux sociaux:



@groupermentdespossibles

GROUPEMENT DES
POSSIBLES



l'Oiseau Bleu
HÉBERGEMENT ET INSERTION



Le Relais
Ozanam
ACCOMPAGNER ~ HÉBERGER ~ LOGER



CULTURES
DU CŒUR
ISÈRE



CYCLES & GO
LA SECONDE VIE DU